

## Asnières-sur-Vègre.

# Se soigner grâce à la téléconsultation assistée : comment ça marche ?

Asnières-sur-Vègre est la première commune en Sarthe à se doter d'une borne de téléconsultation médicale. Ces consultations auront aussi un accompagnement professionnel.



**Annick Barthelaix-Emile, adjointe au maire à Asnières-sur-Vègre, devant le bâtiment municipal (l'ancienne cantine de l'école) qui accueillera la borne de téléconsultation assistée. | LE MAINE LIBRE**

À l'origine de ce projet : l'adjointe au maire Annick Barthelaix-Emile. Cette professeure de médecine voit dans la borne de consultation à distance un remède à la désertification médicale du secteur.

« Mieux que rien »

« Certes, cela ne va pas remplacer un médecin traitant, mais c'est mieux que rien », lance cette élue.

Pour Annick Barthelaix-Emile, la téléconsultation peut apporter une solution à toutes ces personnes qui, une fois leur médecin traitant parti à la retraite, n'ont pu retrouver de médecin mais aussi à toutes celles qui ne peuvent obtenir un rendez-vous dans les temps. Bref à toutes les personnes qui renoncent aux soins.

Mise en service en janvier 2022

Le 15 décembre, cette borne de téléconsultation devrait trouver sa place sans les locaux municipaux, à savoir l'ancienne cantine relookée. Une fois la borne installée, Annick Barthelaix-Emile prévoit d'organiser une journée « portes ouvertes » afin de permettre aux habitants de découvrir l'outil : « Il faut que les gens se l'approprient, nous ferons des simulations », confie-t-elle avant d'annoncer une mise en service à partir du 15 janvier 2022.

Mais justement, pour les personnes qui ne sont pas forcément à l'aise avec les nouvelles technologies, l'élue asniéroise a tout prévu, à savoir un accompagnement. C'est là où le projet asniérois se différencie des autres. « Dans le département, il y a déjà des bornes de ce genre dans des pharmacies, mais ici, nous voulons proposer en plus un accompagnement spécifique par des professionnels de santé », poursuit Mme Barthelaix-Emile. Qui seront ces professionnels de santé ? Des étudiants en formation, des infirmiers, des médecins retraités... « Il est important d'accompagner les personnes car les appareils connectés peuvent présenter une complexité pour les patients, cela peut même les stresser ».

### Derrière l'écran, un « vrai » médecin

Fournie par la société Medadom, la borne est équipée de six dispositifs médicaux connectés : stéthoscope, dermatoscope (pour les lésions cutanées), oxymètre, thermomètre, tensiomètre, otoscope (pour les oreilles). « La seule différence avec une consultation, c'est la palpation qui ne peut avoir lieu bien sûr », explique Louis de Traverse, directeur de développement collectivités territoriales chez Medadom. « C'est une machine, mais derrière l'écran il y a un vrai médecin, le patient ne se trouve pas devant un robot. Ce médecin va établir un diagnostic, il va prescrire des médicaments ou rédiger un courrier d'adressage pour des analyses ou vers un spécialiste », détaille M. de Traverse. Le médecin en question est un professionnel d'un centre de santé partenaire de Medadom. Des conventions sont en cours de signature actuellement dans différentes régions de France.

### Un autre service à côté

À Asnières-sur-Vègre, le local médical comprendra une autre pièce où il sera possible également de « faire une consultation à distance avec son propre médecin traitant ou avec un spécialiste », expose l'adjointe au maire. Un autre service pensé pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec la technologie.

Pour la location de cette borne auprès de Medadom, la commune asniéroise déboursera 190 € (HT) par mois, l'engagement étant de 36 mois. « Mon objectif, c'est de réussir ! », sourit Mme Bartheleix, convaincue que « ce système pourrait faire boule de neige ».